



Mamoudzou, le 23 Juin 2008

**LE PRÉSIDENT**



à

Monsieur Jacques BRANA  
Président de la Chambre Régionale  
des Comptes  
44, Rue Alexis de Villeneuve  
97488- SAINT DENIS Cédex

N° 1893 /DIR/AM/SMIAM/08

Monsieur le Président,

J'accuse réception du rapport de votre Juridiction concernant la gestion du SMIAM pour les exercices 2002 et suivants.

Bien que n'étant pas en charge du Syndicat pour cette période, je prends acte de vos observations qui feront l'objet des corrections souhaitées. Permettez moi simplement de remarquer au passage que mon prédécesseur vous a informé des mesures correctives qui ont déjà été prises et que celles-ci sont, pour l'essentiel, consignées dans votre rapport.

Pour ma part je m'attacherai à poursuivre et amplifier les réformes de structures préconisées par la Chambre Régionale des Comptes afin de permettre une meilleure lisibilité de l'action de notre Syndicat, notamment dans les domaines comptables et de gestion du personnel.

Il est toutefois des réformes qui ne dépendent pas uniquement du Syndicat mais qui impliquent différents acteurs, je pense notamment à la gestion du patrimoine foncier, aux travaux d'entretien et à la gestion du patrimoine bâti, à la rétrocession des écoles au profit des communes, ces grands chantiers impliquent un investissement conjoint de nos partenaires :

- différents services de l'Etat,
- Communes,

Le SMIAM se doit de mieux programmer ses opérations et de les mettre en œuvre plus rapidement, cela nécessite un meilleur taux d'encadrement comme cela est souligné dans le rapport qui insiste également sur la nécessité de maîtriser les dépenses de personnel alors que les évolutions liées à l'intégration de la fonction publique auront des conséquences très sérieuses sur les finances du Syndicat.

Les nouveaux élus sont conscients de la nécessité de conduire une politique audacieuse en terme de formation professionnelle dans une structure où les règles de procédures écrites ainsi que la politique de certification des services faits ou encore le contrôle de gestion n'en sont qu'à leur début.

Je suis conscient qu'il reste beaucoup à faire pour faire du SMIAM une collectivité de référence mais je voudrais vous assurer que nous allons mettre en œuvre les correctifs proposés par votre Juridiction.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.



Le Président du SMIAM

ISSIHAKA ABDILLAH

